Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Sécurité, veuillez visiter :
cap-securite.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Sécurité

EP2 : Sécurité des personnes et des biens

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-SECU-EP2** • Durée : **1 h 30 maximum** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Prévention et protection dans un hall d’établissement recevant du public (4 questions) **Page 3**

2. Intervention auprès d’une victime présentant une hémorragie (4 questions) **Page 5**

3. Intervention auprès d’une victime inconsciente qui respire (4 questions) **Page 7**

4. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://cap-securite.fr/assets/annales/cap-securite/Protection et secours à personnes/2026/CAP Sécurité - Protection et secours à personnes - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Prévention et protection dans un hall d'établissement recevant du public

Dans le hall d'un établissement recevant du public, une fuite d'eau rend une partie du sol glissante et un câble électrique traverse le cheminement piéton, alors qu'un usager s'apprête à passer. L'agent dispose de deux barrières, d'un panneau « sol glissant » et d'un moyen de communication, mais ne peut pas réparer la fuite ni l'installation électrique.

Question 1.1. Repérez et signalez à l'examinateur les situations matérielles génératrices de risques, précisez les personnes susceptibles d'être exposées et indiquez la nature des risques observés.

Situation observée	Personnes exposées	Risques
Sol mouillé par la fuite	Usagers, personnel et agent	Glissade, chute et blessure
Câble électrique traversant le passage	Usagers, personnel et agent	Trébuchement et chute ; danger électrique si le câble ou l'installation est endommagé, aggravé par l'eau

L'usager qui s'apprête à traverser est immédiatement exposé ; les autres usagers, le personnel et l'agent le sont aussi selon leur proximité. Je signale séparément à l'examinateur la fuite et le câble, en précisant que l'eau peut aggraver le danger électrique si le câble ou l'installation est endommagé. Je ne touche ni au câble ni aux équipements et reste à distance de la zone mouillée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sol glissant et câble électrique dans le passage : risques de chute et de danger électrique pour les usagers et le personnel.

Question 1.2. Prévenez l'usager et les personnes présentes de manière adaptée, sans créer de mouvement de panique, puis expliquez brièvement votre conduite à tenir.

Je préviens calmement l'usager, à voix claire et sans geste brusque : « Attention, ne passez pas ici. Le sol est glissant et un câble traverse le passage. » Je demande aux personnes présentes de s'écarter et de ne pas franchir la zone, sans crier ni provoquer d'attroupement.

1. J'arrête le passage avant l'entrée dans la zone dangereuse.
2. J'indique un détour seulement après avoir vérifié qu'il est sûr et accessible.
3. Je reste à distance de l'eau et du câble, puis je sécurise et signale la situation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir calmement, arrêter le passage et orienter les usagers vers un détour sûr.

Question 1.3. Délimitez la zone dangereuse avec les moyens disponibles et organisez, si cela est possible sans exposer quiconque, un cheminement de contournement sûr.

Depuis un emplacement sûr, je place les deux barrières pour fermer les accès à la zone dangereuse, sans marcher dans l'eau ni toucher le câble. Je positionne le panneau « sol glissant » à un endroit visible dès l'approche, sans entrer dans la zone à risque.

- Je maintiens le câble et le sol mouillé hors d'atteinte du public.
- Je propose un contournement seulement s'il évite entièrement les dangers et ne crée pas de risque supplémentaire.
- Si aucun détour sûr n'est possible, je maintiens l'accès fermé et demande l'appui du poste de sécurité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux barrières pour fermer les accès, panneau visible et contournement seulement s'il est sûr.

Question 1.4. Alertez le poste de sécurité en donnant une localisation précise, la nature des dangers et les premières mesures prises. Indiquez les mesures conservatoires à maintenir jusqu'à l'intervention du service compétent.

J'alerte le poste de sécurité et situe précisément l'incident dans le hall, près de l'accueil. Je signale la fuite d'eau, le sol glissant et le câble électrique qui traverse le passage. Je précise que l'usager a été averti, où se trouvent les barrières et le panneau, et si un détour sûr est possible.

Je demande l'intervention du service compétent pour traiter la fuite et sécuriser l'installation électrique. Jusqu'à son arrivée, je maintiens le balisage, éloigne le public et surveille la zone depuis un emplacement sûr. Je ne déplace pas le câble et ne tente aucune réparation ; je signale toute aggravation au poste.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Alerter le poste sur le lieu, les dangers et les mesures prises ; maintenir la zone interdite jusqu'à l'intervention compétente.

2. Intervention auprès d’une victime présentant une hémorragie

Dans une zone de circulation rendue accessible par l’examinateur, une personne consciente présente une plaie profonde à l’avant-bras avec un saignement abondant, et un témoin peut aider sur demande. Le candidat applique les procédures PSE 1 avec le matériel de simulation fourni, alerte les secours et leur transmet un bilan clair.

Question 2.1. Effectuez une reconnaissance de la situation et vérifiez que l’intervention peut être réalisée sans vous exposer ni exposer les tiers. Faites protéger la zone si nécessaire.

Je balaie la zone du regard avant d’approcher, puis vérifie qu’aucun danger ne menace la victime, les tiers ou moi-même. Je repère le saignement et m’assure que l’accès à la victime est sûr. Je mets des gants si disponibles, sans retarder une action urgente. Je demande au témoin de maintenir les personnes à distance et de signaler tout danger. Si un risque apparaît ou si la zone n’est plus sûre, je n’y pénètre pas et fais protéger l’accès avant d’intervenir.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Zone vérifiée, intervention engagée uniquement si elle est sûre; tiers tenus à distance et gants mis si disponibles.

Question 2.2. Réalisez les gestes adaptés à l’hémorragie conformément aux procédures PSE 1 en vigueur. Expliquez à la victime ce que vous faites et contrôlez l’efficacité de votre action.

1. Je rassure la victime et mets des gants si disponibles. Je découvre la plaie et exerce immédiatement une pression directe ferme et continue avec une compresse ou un pansement propre.
2. Je demande à la victime de ne pas bouger et contrôle que le saignement s’arrête, sans relâcher la pression pour vérifier.
3. Une fois l’hémorragie maîtrisée, je maintiens la pression par un pansement compressif si le matériel le permet. Si la compression est impossible ou inefficace, j’applique la conduite PSE 1 adaptée, notamment le garrot si indiqué, et note l’heure de pose.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pression directe immédiate et continue; maintien par pansement compressif, ou garrot si la compression est impossible ou inefficace et selon la procédure PSE 1.

Question 2.3. Faites alerter ou alertez les secours adaptés. Communiquez les informations utiles, notamment la localisation, l’état de la victime et la nature de l’hémorragie.

Je confie l’alerte au témoin sans interrompre la compression. Il appelle le 15, le 18 ou le 112, selon la situation et l’organisation locale, puis suit les consignes de l’opérateur et revient me rendre compte. Il communique l’adresse et le point d’accès précis, indique qu’une victime consciente présente une plaie profonde à l’avant-bras avec un saignement abondant, et précise les gestes réalisés. Il ne met fin à l’appel que lorsque l’opérateur le lui indique.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Secours alertés : lieu précis, victime consciente, plaie profonde de l'avant-bras, saignement abondant et compression en cours.

Question 2.4. Surveillez la victime, adaptez votre conduite à l'évolution de son état et transmettez un bilan structuré. Indiquez à l'examinateur les mesures conservatoires maintenues jusqu'à la prise en charge par les secours.

Je reste auprès de la victime, la rassure, la maintiens au repos et la protège du froid. Je surveille régulièrement sa conscience, sa respiration et l'efficacité de la compression. Je ne lui donne ni à boire ni à manger. Si un pansement est imbibé, je ne le retire pas : je maintiens la pression et renforce par-dessus si nécessaire.

- Je signale toute aggravation aux secours et adapte la conduite PSE 1 à l'évolution, notamment si la victime perd connaissance ou si sa respiration devient anormale.
- Au relais, je transmets les circonstances, l'état et son évolution, les gestes réalisés et l'heure d'un éventuel garrot.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Victime au repos, protégée et surveillée; compression maintenue, aggravation signalée et bilan transmis aux secours.

3. Intervention auprès d’une victime inconsciente qui respire

Dans une zone calme sans danger immédiat signalé, une personne allongée au sol ne répond pas aux sollicitations, mais respire normalement et ne présente pas de traumatisme apparent. Le candidat suit les procédures PSE 1, alerte les secours, surveille la victime et rend compte de son intervention.

Question 3.1. Vérifiez la sécurité de la zone et effectuez le bilan initial permettant de constater l’absence de réponse et la présence d’une respiration normale.

Observer les abords avant d’approcher et s’assurer qu’aucun danger ne menace l’intervenant, la victime ou les tiers. Se présenter, parler à la victime et la stimuler selon la procédure PSE 1. En l’absence de réponse, libérer les voies aériennes si nécessaire et apprécier la respiration selon la méthode apprise. Ici, le bilan initial retrouve une victime inconsciente qui respire normalement, sans traumatisme apparent. Faire protéger la zone si un danger apparaît.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Zone sûre ; absence de réponse et respiration normale constatées ; aucun traumatisme apparent. Bilan initial à transmettre aux secours.

Question 3.2. Adoptez la conduite à tenir adaptée à une victime inconsciente qui respire, conformément aux procédures PSE 1 en vigueur. Expliquez les précautions prises pendant votre intervention.

1. Demander à un témoin d’alerter les secours, ou alerter soi-même sans délai.
2. En l’absence de traumatisme suspecté, placer la victime en position latérale de sécurité selon la technique PSE 1, en respectant l’axe tête-cou-tronc autant que possible.
3. Vérifier que la respiration reste libre, couvrir la victime et ne rien lui donner à boire ou à manger.

Réaliser les gestes avec précaution, rester auprès de la victime et surveiller sa respiration jusqu’au relais.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Mettre la victime en PLS si aucun traumatisme n’est suspecté, garder les voies aériennes libres et rester auprès d’elle.

Question 3.3. Faites alerter ou alertez les secours adaptés et transmettez un message précis indiquant la localisation, les circonstances connues, l’état de la victime et les actions réalisées.

Faire appeler immédiatement les secours adaptés, par exemple le 15, le 18 ou le 112, et demander au témoin de revenir rendre compte. Communiquer l’adresse et le point d’accès précis, puis les circonstances connues : effondrement récent, absence de réponse et respiration normale. Signaler l’absence de traumatisme apparent, les gestes réalisés et toute évolution. Rester disponible pour répondre aux questions et, si possible, faire guider les secours depuis l’accès.

> « À [localisation précise], une personne vient de s’effondrer. Elle est inconsciente, mais respire normalement. Aucun traumatisme apparent. Elle est en PLS et sa respiration est surveillée. »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Alerte transmise avec localisation, circonstances, état de la victime, absence de traumatisme apparent, mise en PLS et surveillance.

Question 3.4. Surveillez la respiration et l'état de la victime jusqu'au relais par les secours. Indiquez les mesures à prendre en cas d'évolution de son état et rendez compte de votre intervention.

Rester auprès de la victime et surveiller régulièrement sa respiration, son état et le maintien de la PLS jusqu'au relais. La couvrir et transmettre aux secours les changements constatés ainsi que les informations recueillies auprès du témoin.

- Si elle reprend connaissance, la rassurer, la maintenir au repos et poursuivre la surveillance.
- Si sa respiration devient absente ou anormale, alerter immédiatement, la placer sur le dos et commencer la réanimation cardio-pulmonaire. Utiliser un DAE dès qu'il est disponible et suivre les consignes des secours.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Surveiller la victime jusqu'au relais ; en cas de respiration absente ou anormale, alerter, débuter la RCP et utiliser un DAE disponible.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'EP2 du CAP Agent de sécurité, session 2026, code 26-CAP-SECU-EP2, dure 1 h 30 maximum et a un coefficient 4. Cette épreuve pratique comprend trois mises en situation : prévention et protection en ERP, intervention face à une hémorragie et prise en charge d'une victime inconsciente qui respire. Elle évalue la sécurisation, les gestes PSE 1, l'alerte, la surveillance et la transmission du bilan.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Avant toute action, repérer les dangers et assurer la sécurité du candidat, des tiers et de la victime.
- Délimiter et signaler une zone dangereuse, puis proposer un contournement uniquement s'il ne crée pas d'exposition au risque.
- Appliquer les procédures et gestes PSE 1 en vigueur à la session 2026, et surveiller l'évolution de la victime.
- Un message d'alerte précise la localisation, les circonstances, l'état de la victime et les actions réalisées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Nommez les risques, les personnes exposées et les mesures de protection prises.
- Expliquez vos gestes à la victime et contrôlez leur efficacité lorsque la situation le demande.
- Transmettez aux secours un bilan clair et structuré, en utilisant le témoin si nécessaire.
- Maintenez la surveillance et les mesures conservatoires jusqu'au relais des secours ou du service compétent.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment structurer l'alerte aux secours dans ces mises en situation ?

Indiquez d'abord une localisation précise, puis les circonstances et le danger ou l'état de la victime. Précisez les actions entreprises et les changements observés, afin que les secours disposent des informations nécessaires pour intervenir.

Q : Que faut-il surveiller après avoir constaté qu'une victime inconsciente respire ?

Surveillez régulièrement la respiration et l'état de la victime jusqu'au relais des secours. Si son état évolue, réévaluez la situation, adaptez la conduite selon les procédures PSE 1 en vigueur et transmettez rapidement les changements observés.

Q : Comment sont répartis les points et combien de temps dure l'épreuve ?

L'épreuve dure au maximum 1 h 30 et totalise 20 points : 8 pour la prévention et la protection, puis 6 pour chacune des deux interventions. L'examinateur indique le début et la fin de chaque mise en situation.

Q : Quels critères généraux le jury observe-t-il pendant les situations pratiques ?

Le sujet évalue la sécurité du candidat, des tiers et de la victime, l'application des procédures PSE 1, l'alerte, la surveillance et la qualité du bilan transmis. Les actions doivent respecter les consignes de l'examinateur et ne comporter aucun geste dangereux.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cap-securite.fr/assets/annales/cap-securite/Protection et secours à personnes/2026/CAP Sécurité - Protection et secours à personnes - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.